

**Rapport de gestion**

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

# Le système de formation médicale en perpétuelle évolution



**Avant-propos** | page 2

**Entretien avec Werner Bauer, président de l'ISFM** | page 3

**ISFM Compact** | page 6

**Rétrospective** | page 10

**Comptes et budget** | page 13



Werner Bauer et Christoph Hänggeli

## Avant-propos

### Le monde de la formation postgraduée et continue est en mouvement

Chaque année, le rapport de gestion est l'occasion de donner, à l'aide de faits et de chiffres, un aperçu du travail fourni par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM). Il permet également de revenir sur les évolutions et les défis actuels en lien avec la formation postgraduée et continue.

Les chiffres confirment que le volume de travail accompli par les équipes de l'institut ne cesse d'augmenter. Nous leur adressons nos plus chaleureux remerciements pour leur engagement. Elles s'emploient à traiter de manière aussi rapide qu'efficace les demandes d'octroi de titre, les reconnaissances d'établissements de formation postgraduée, les révisions des programmes de formation et bien plus encore, sans oublier les innombrables demandes de renseignements venant aussi bien de Suisse que de l'étranger, et l'organisation de pas moins de 150 visites d'établissements, élément primordial pour garantir la qualité.

La mise en application de la réglementation implique un nombre important de tâches administratives, mais le cœur d'activité de l'ISFM ne se résume en aucun cas à ce volet administratif. La rapidité avec laquelle le secteur de la santé évolue, les changements structurels que traversent les hôpitaux, le peu de temps et de ressources financières à disposition et les développements rapides au sein de nombreuses disciplines sont des enjeux qui imposent à la direction et au comité de l'ISFM d'anticiper et de réfléchir à des mesures pour actualiser le système de formation des médecins. À cela s'ajoutent deux projets ambitieux menés de front : le développement du logbook électronique pour tous les médecins en formation et l'extension de la plate-forme de formation continue à tous les médecins en exercice. Le présent rapport passe en revue l'éventail d'activités de l'ISFM.

Handwritten signature of Werner Bauer in black ink.

Dr. méd. Werner Bauer  
Président de l'ISFM

Handwritten signature of Christoph Hänggeli in black ink.

Christoph Hänggeli, avocat  
Directeur de l'ISFM

## Entretien avec Werner Bauer, président de l'ISFM

### La formation médicale, le fondement pour la qualité des soins de demain

La Chambre médicale a élu la Dre Monika Brodmann, p.-d. et MME, pour vous succéder. Quels sentiments associez-vous à ce passage de témoin ?

Plusieurs. Tout d'abord, la chance d'avoir exercé la tâche la plus noble que le corps médical suisse puisse offrir à mes yeux. Ensuite, le plaisir de passer le flambeau à ma successeuse car je sais que l'ISFM est entre de bonnes mains. Enfin, après un engagement de tous les instants pour l'ISFM, je dois me réorienter, sans préparation préalable alors que c'est ce que nous, médecins, n'arrêtons pas de recommander.

Vous évoquez la tâche la plus noble du corps médical, pourquoi ?

Parce qu'il s'agit de la formation des médecins. Je suis persuadé que la bonne formation dispensée aujourd'hui aux futurs médecins spécialistes pose le fondement de la qualité des soins de demain. Cette qualité ne repose certes pas uniquement sur la compétence des médecins. De nombreux autres groupes professionnels doivent aussi apporter leur pierre à l'édifice mais dans les domaines de la prévention, du diagnostic, du traitement et du suivi, les médecins joueront toujours un rôle indispensable, que ce soit par leurs connaissances, leurs aptitudes ou leur engagement personnel ; trois raisons pour lesquelles la formation postgraduée doit être reconnue, dispensée avec suffisamment de ressources et continuellement développée.

Vous avez été le deuxième président de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue ?

C'est juste. L'ISFM a été fondé en 2009. Son premier président a été le Dr Max Giger, qui présidait déjà la Commission pour la formation postgraduée et continue, remplacée par l'ISFM, organe autonome de la FMH. Je suis entré en fonction en juin 2010 et ma mandature a été prolongée de six mois puisque les élections n'ont pas pu avoir lieu lors de la Chambre médicale du printemps 2020. J'ai donc vécu deux procédures d'accréditation par laquelle le Département fédéral de l'intérieur certifie que l'ISFM et les sociétés de discipline médicale assument de bonne manière le mandat que l'État leur confie pour former les médecins spécialistes.

**« La bonne formation dispensée aujourd'hui aux futurs médecins spécialistes pose le fondement de la qualité des soins de demain. »**



Werner Bauer quitte l'ISFM après dix ans de présidence et passe le flambeau à sa successeuse la Dre Monika Brodmann Mäder

## Étiez-vous préparé à votre nouvelle mission et qu'avez-vous rencontré ?

Ce n'est pas sans un certain trac que j'ai commencé mon mandat, même si j'avais déjà une longue expérience dans le domaine de la formation médicale au sein d'organisations professionnelles helvétiques et européennes. J'ai très rapidement réalisé que notre système de formation couvrant plus de 100 titres de spécialiste, de formation approfondie et de formation complémentaire ne manquait pas de soulever des questions délicates concernant, pour la plupart, les reconnaissances que ce soit de titres, d'établissements de formation ou de stages accomplis à l'étranger, mais aussi la création ou les révisions de programmes de formation postgraduée. Mes débuts ont été facilités par l'appui d'une équipe très engagée et compétente, avec notamment le directeur, Christoph Hänggeli, et son adjointe, Barbara Linder.

## Quelles phases de la formation médicale sont du ressort de l'ISFM ?

La formation postgraduée, pour les spécialisations, et la formation continue, qui se rapproche de plus en plus du développement professionnel. Dans les pays anglo-saxons, il est justement question de *continuing professional development* parce que les médecins de demain seront amenés à traverser des évolutions considérables entre l'obtention de leur titre de spécialiste et leur départ à la retraite. La formation continue vise donc à maintenir à niveau les compétences et à en acquérir de nouvelles. Aujourd'hui, on attend des médecins qu'ils en fournissent la preuve, ce qui peut être fait relativement facilement en ligne grâce au diplôme de formation continue de l'ISFM.

Inversement, l'ISFM n'est impliqué qu'indirectement dans la formation prégraduée, et ce lorsque les jeunes médecins fraîchement diplômés commencent leur assistantat et que nos responsables de la formation postgraduée leur confient leurs premières responsabilités. Nous ne devons pas perdre des yeux la continuité entre ces trois phases (prégraduée, postgraduée et continue) et les concevoir aussi comme tel. C'est dans cet esprit que nous organisons tous les ans notre Journée de réflexion permettant aux représentants des facultés de médecine et de

l'ISFM de se pencher conjointement avec les principales institutions partenaires (Office fédéral de la santé publique, Conférence des directrices et directeurs de la santé, Association des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique, Académie suisse des sciences médicales, H+ Les hôpitaux de Suisse) sur un développement coordonné des études et de la formation postgraduée.

## Avez-vous pu innover ?

Innover participe certainement de la beauté d'une telle fonction. Je voulais des projets qui soutiennent la formation postgraduée de manière concrète mais aussi positionner l'ISFM pour qu'il devienne le centre suisse de compétence pour la formation postgraduée et continue. Nous avons ainsi créé un prix remis chaque année aux formatrices et formateurs engagés et lancé une « promotion de projets » pour laquelle près de 150 000 francs sont attribués aux quatre à cinq projets sélectionnés tous les deux ans par le jury pour leur impact direct et positif sur la formation postgraduée. La plupart des dossiers sont d'une qualité admirable, si bien que le choix est rarement facile. Nous veillons cependant toujours à ce que le bénéficiaire ne soit pas que local.

## N'y a-t-il pas eu aussi les rencontres de l'ISFM ?

Tout à fait, le symposium MedEd et les ateliers de *Faculty Development*. Une institution comme l'ISFM a besoin à mes yeux d'actions emblématiques, visibles de l'extérieur. C'est pourquoi nous avons lancé en 2014 le premier symposium MedEd sur les perspectives de la formation médicale. Entretemps, près de 200 personnes participent chaque année à cette rencontre et échangent sur les différents aspects de la formation médicale dans le cadre de conférences, de séminaires, de tables rondes, de débats et naturellement aussi pendant les pauses. Les retours ont toujours été jusqu'ici extrêmement positifs, ce qui est très réjouissant.

Les ateliers mis sur pied avec les maîtres de conférences du *Royal College of Physicians of London* à l'Hôpital cantonal de Lucerne sont

**« Notre système de formation ne manque pas de soulever des questions délicates. »**

aussi ce qu'on peut appeler une *success story*. Lorsque j'étais à la Fédération européenne de médecine interne, j'ai eu des contacts avec eux et comme une mission importante de notre institut consiste à former des formatrices et formateurs (*teach the teachers*), je me suis lancé en les invitant une première fois en 2012. Depuis, le succès de ces ateliers ne s'est plus démenti. Deux séries d'ateliers sont proposées chaque année sur des thèmes tels que *Teaching in clinical settings*, *How to deal with an underperforming trainee* ou *Leadership for doctors*. Même si ces cours sont en anglais, la demande est énorme et les échos très bons, notamment au sujet de leur applicabilité à la pratique helvétique. Nous sommes en train de mettre en place une équipe d'institutrices et d'instituteurs ici en Suisse pour compléter l'offre anglaise par des ateliers dans nos langues nationales.

**« Le secteur de la santé, les institutions et les structures ambulatoires et hospitalières sont en pleine mutation, tout comme la formation. »**

Que reste-t-il à faire pour votre successeur ?

Beaucoup de choses et pas des moindres. Le secteur de la santé, les institutions et les structures ambulatoires et hospitalières sont en pleine mutation, tout comme la formation. Elle devra donc veiller à ce que la formation soit adaptée aux conditions cadres sans concession sur la qualité ; à ce que les objectifs de formation et les critères de reconnaissance suivent les évolutions de la médecine ; à ce que la formation intègre de nouvelles méthodes telles que la simulation et la robotique et *last but not least*, poursuivre sur la voie didactique avec l'apprentissage axé sur les compétences comme le prônent les *entrustable professional activities*. C'est une belle mission et des tâches conséquentes que Monika Brodmann se réjouit certainement de relever. Je lui souhaite du fond du cœur plein succès et satisfaction.



Werner Bauer dirige l'assemblée plénière.

## ISFM Compact

### Temps forts 2020 à l'heure du coronavirus

*Pour l'ISFM aussi, l'année 2020 a été marquée par la **pandémie** : réglementations exceptionnelles pour la formation postgraduée et même des « crédits COVID-19 » pour la formation continue. Les projets tels que le logbook électronique ou la plate-forme de formation continue ont pris au moins un an de retard. Nombre de visites d'établissements ont été annulées ou reportées. Quelques points positifs subsistent cependant entre toutes ces difficultés : le **rapport sur la formation continue des médecins en Suisse** a été finalisé à l'intention de la plate-forme « Avenir de la formation médicale » et, avec **1687 titres de spécialiste octroyés**, l'ISFM a presque égalisé le record de 2015. Le **symposium MedEd** s'est tenu au Casino à Berne avec 190 participantes et participants dans le respect des mesures de protection. Enfin, les **ateliers teach the teachers**, proposés en partie en ligne par l'équipe du Royal College of Physicians of London et en partie (pour la première fois) en allemand par une équipe d'institutrices et d'instituteurs suisses, ont affiché complet et ont suscité une fois encore un écho extrêmement positif.*

#### Coronavirus et formation postgraduée

Un virus invisible a perturbé la vie sociale et publique en Suisse comme cela n'avait plus été le cas depuis la Seconde Guerre mondiale. Face aux centaines de demandes de candidates et candidats ne pouvant terminer leur formation de spécialiste, l'ISFM a dû agir rapidement. Le défi à relever consistait à trouver des solutions dans 130 disciplines pour les suppressions d'examens, les annulations de cours obligatoires ou pour d'autres problèmes. Les réglementations mises en place devaient répondre aux différents cas de figure sans entraver l'égalité de droit dont tout le monde doit bénéficier lors de leur application. Les solutions les plus emblématiques sont les suivantes :

#### *Suppression/report des examens de spécialiste :*

L'ISFM a adapté les règlements et, entre autres, autorisé les examens en ligne.

#### *Annulation de cours/congrès :*

En concertation avec les sociétés de discipline médicale, l'ISFM a défini les sessions pouvant

être remplacées ou celles auxquelles il était possible de renoncer.

#### *Durée de stage modifiée au dernier moment :*

Lorsque les circonstances ont fait qu'une personne en formation postgraduée reste plus longtemps à son poste pour aider à gérer la crise et qu'elle n'a pas pu débiter son stage suivant à la date prévue, elle a la possibilité d'inscrire la durée de stage initialement prévue dans le certificat de l'ISFM afin de ne pas avoir besoin de prolonger sa formation postgraduée.

#### *Chômage partiel :*

Au même titre que les absences involontaires pour maladie ou accident, 8 semaines de chômage partiel par an sont possibles sans impact sur la durée du stage de formation postgraduée.

Réfléchies et pondérées, ces réglementations ont fait leurs preuves. La rapidité de leur mise en œuvre, sans démarches bureaucratiques lourdes, est principalement liée au fait que l'ISFM, en sa qualité d'institution accréditée par la Confédération, a seul la charge de la réglementation de la formation médicale en Suisse.

#### Informations complémentaires :

[www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) > Thèmes > Covid-19

#### Coronavirus et formation continue

Le COVID-19 a empêché la tenue de nombreux congrès, sessions de formation continue et cours. La plupart des médecins n'ont donc pas pu remplir entièrement leur devoir de formation continue, même si le diplôme s'obtient sur une période de 3 ans. Là aussi, l'ISFM a répondu présent par une solution peu bureaucratique.

Pour 2020, tous les médecins tenus d'accomplir leur formation continue ont automatiquement obtenu un « crédit COVID-19 », équivalent à 35 crédits, sur la plate-forme dédiée de l'ISFM. Ce dernier a par ailleurs recommandé aux sociétés de discipline de tenir davantage compte de la formation en ligne et, en raison de la situation particulière, d'attribuer des crédits pour les offres uniquement accessibles en streaming.

Bien qu'une part importante de l'offre de formation continue ait été annulée, le nombre de labels *ISFM approved* attribués aux sessions non

spécifiques à une discipline n'a baissé que de 15 % par rapport à l'année précédente.

La finalisation du rapport sur la formation continue des médecins en Suisse à l'intention de la plate-forme de l'OFSP sur l'avenir de la formation médicale n'a pas été impactée par le coronavirus. Pendant un an, un groupe de projet largement soutenu par le Dr Hermann Amstad a recherché, compilé et analysé des données. Les enquêtes réalisées en ligne auprès de médecins et d'acteurs de la santé ont été complétées par des rencontres avec les groupes concernés. 57 % des médecins déplorent le manque de possibilité d'attester la formation continue accomplie et estiment que c'est une lacune importante. La mention du diplôme de formation continue de l'ISFM dans le registre officiel des professions médicales est en revanche considérée comme une mesure législative importante. Les sociétés de discipline sont invitées à se pencher sur la question de savoir s'il est possible et pertinent d'émettre des recommandations sur le contenu de la formation continue dans leur spécialisation (cursus spécifique à leur domaine, instruments d'évaluation, crédits supplémentaires pour des sujets particulièrement importants, etc.).

Informations complémentaires :

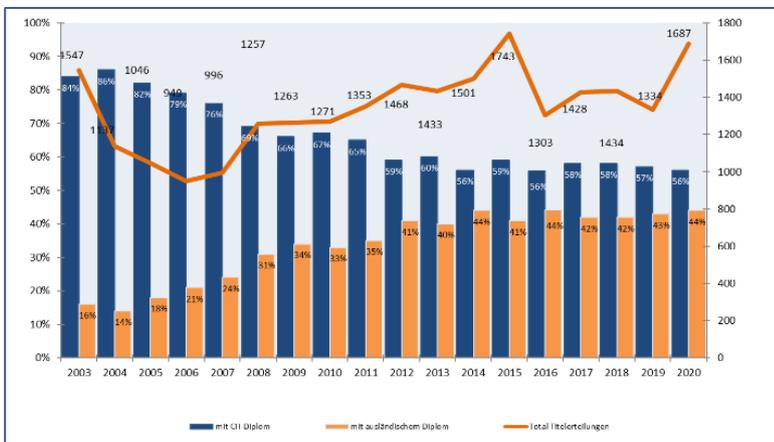
[www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) > Formation continue :

- Formation médicale continue en Suisse : état des lieux et perspectives (en allemand)
- E-learning et formation médicale continue : recommandations de l'ISFM à l'intention des sociétés de discipline



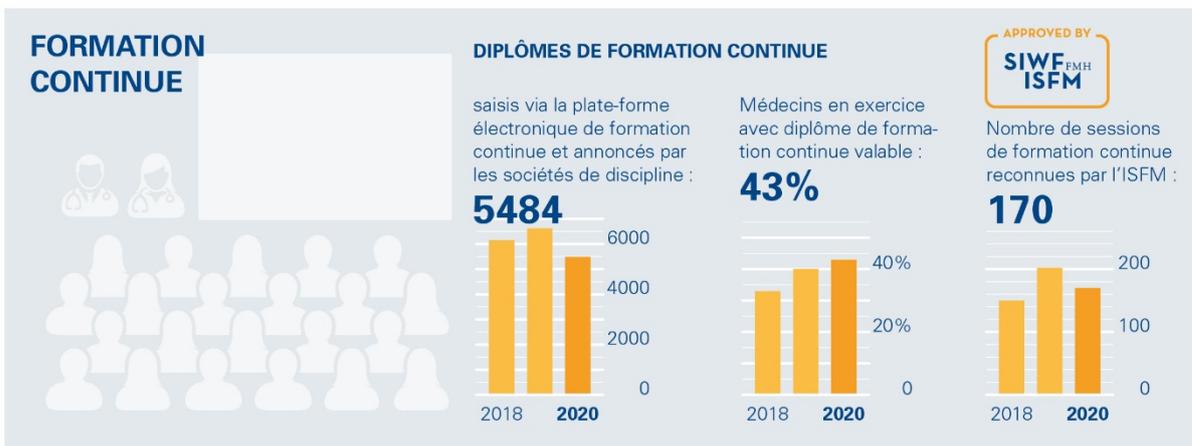
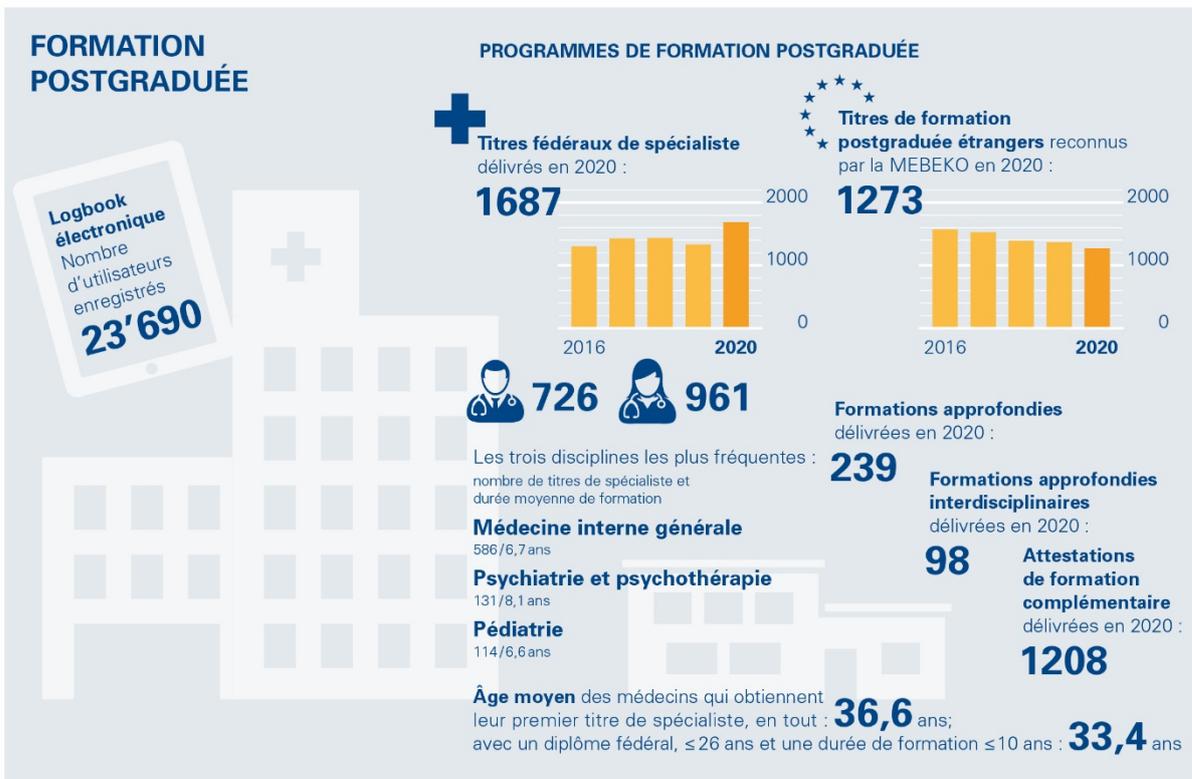
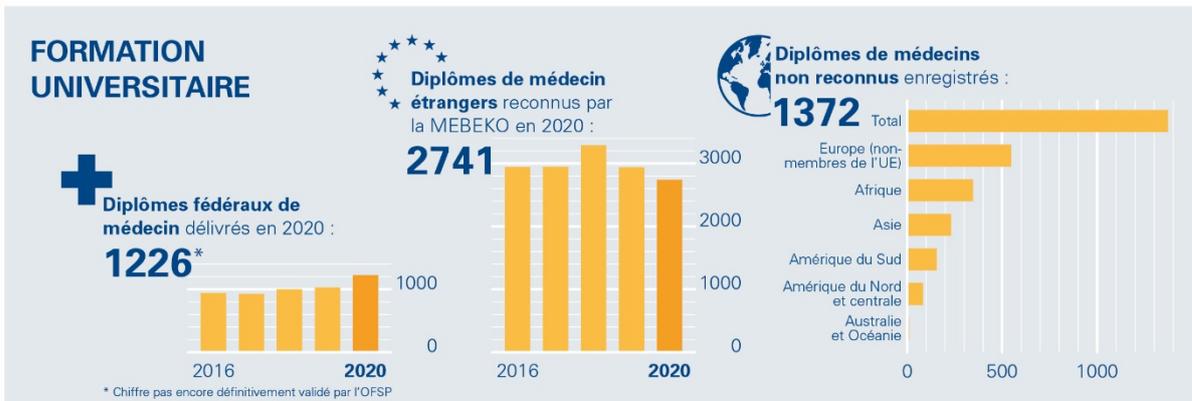
La Dre Monika Brodmann Mäder, p.-d. et MME, élue présidente de l'Institut suisse pour la formation médicale (ISFM) le 28 octobre 2020 par les membres de la Chambre médicale, est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> février 2021. Agée de 58 ans, spécialiste en médecine interne générale, elle a été médecin-chef au Centre universitaire des urgences de l'Hôpital de l'Île à Berne et a exercé en tant que *Senior Researcher* à l'Institut de médecine d'urgence alpine de Bolzano (Italie). Elle a travaillé pendant plus de dix ans dans les centres de montagne de l'organisation de sauvetage aérien Rega en tant que médecin d'urgence et de montagne et a été responsable de la formation de toutes les équipes d'hélicoptères de la Rega en Suisse pendant trois ans. Elle a obtenu un MME (*Master of Medical Education*) à l'Université de Berne.

### 350 titres de spécialiste de plus qu'en 2019

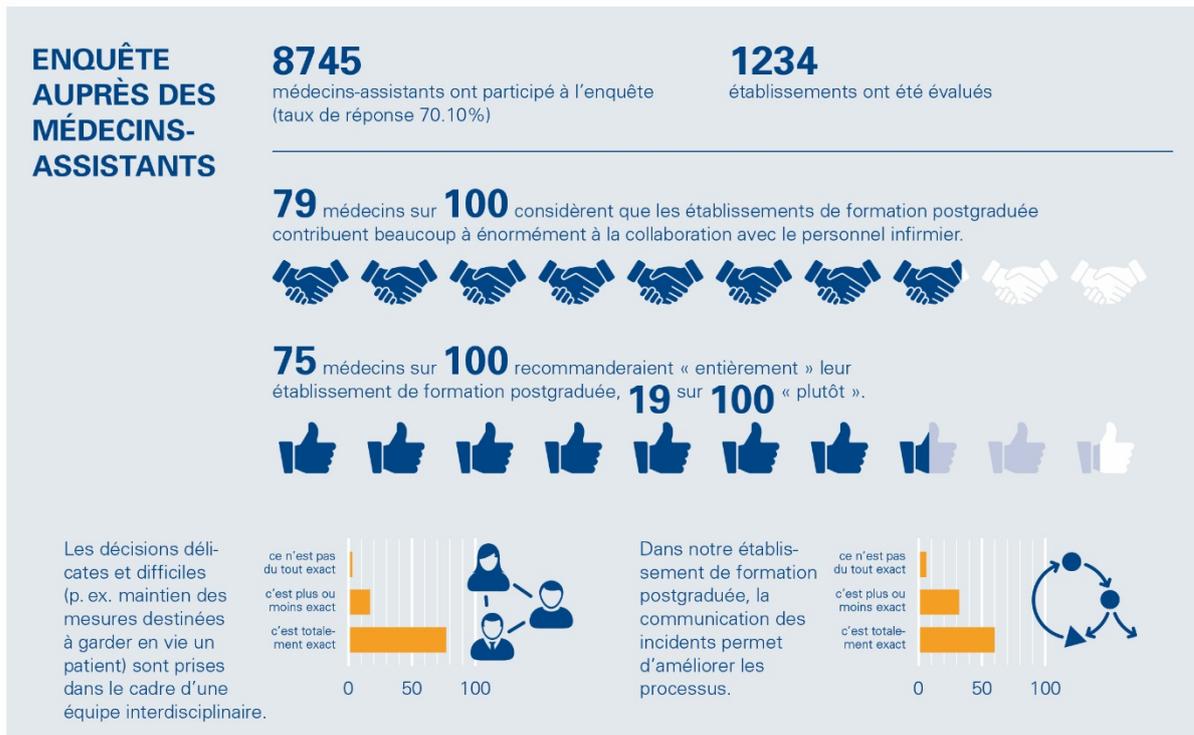
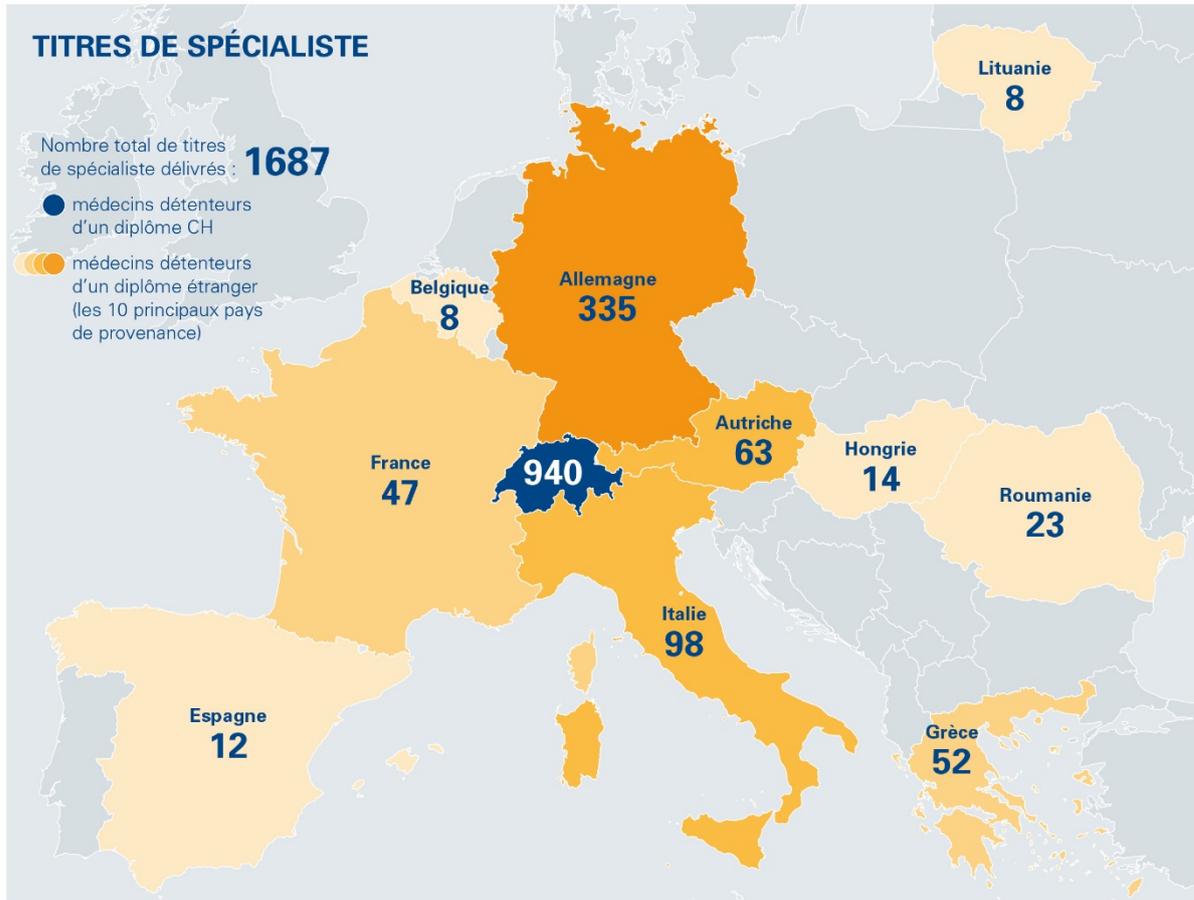


Malgré le (ou grâce au ?) coronavirus, l'ISFM a délivré 353 titres fédéraux de spécialiste de plus qu'en 2019. C'est le deuxième meilleur résultat depuis que l'ISFM les octroie. Cette hausse avait été prévue au regard du nombre croissant de médecins en formation en Suisse, mais pas dans ces proportions. Le temps pour mener à terme les démarches administratives aurait-il bénéficié du coronavirus ? Enfin, la part de diplômes de médecin européens reconnus reste à peu près la même depuis près de dix ans et varie entre 40 et 44 %.

# SIWF<sup>FMH</sup> | ISFM | 2020



# SIWF<sup>FMH</sup> | ISFM | 2020



## Rétrospective

### Le secrétariat de l'ISFM

#### Secrétariat



Petra Bucher, responsable du secrétariat / de la formation continue

Le secrétariat gère les organes législatifs (direction, comité et assemblée plénière) de l'ISFM. Lors de leurs 12 séances, la direction et le comité ont révisé 15 programmes de formation postgraduée (titres de spécialiste et formations approfondies) et 11 programmes de formation complémentaire et de formation approfondie interdisciplinaire (dont 2 en radioprotection). L'assemblée plénière a été annulée pour cause de COVID-19.

Le comité a décidé de créer une formation approfondie en sénologie (pour la chirurgie et la gynécologie et obstétrique) et deux formations approfondies interdisciplinaires (chirurgie de la colonne vertébrale et médecine nutritionnelle).

L'ISFM gère également la reconnaissance des sessions de formation continue non spécifiques dans le domaine de l'éthique, de l'économie de la santé, de la médecine des assurances, du management / de la gestion et de l'enseignement. Au cours de l'année, il a examiné 181 demandes, dont 170 ont été validées et ont obtenu le label *ISFM approved*.

L'ISFM est le centre de compétences pour toutes les questions relatives à la formation postgraduée et continue en Suisse. Le secrétariat de l'ISFM fait office de centre administratif et d'interlocuteur pour les médecins, les institutions et les autorités.

Christoph Hänggeli dirige le secrétariat de l'ISFM qui comprend les quatre sections suivantes :

- Secrétariat
- Relations internationales
- Diplômes
- Établissements de formation postgraduée

#### Relations internationales

La section Relations internationales répond en moyenne à 800 courriels de médecins étrangers par an qui souhaitent obtenir des informations sur la manière dont ils pourront exercer en Suisse, faire reconnaître leurs diplômes ou obtenir un titre fédéral de spécialiste. Cette section



Barbara Linder, directrice suppléante de l'ISFM, responsable de la section Relations internationales

soutient également les médecins qui prévoient d'accomplir une période de formation à l'étranger en leur fournissant des informations sur les attestations requises et sur le système suisse de formation postgraduée. Le nombre d'attestations délivrées aux médecins étrangers qui ont accompli des périodes de formation postgraduée en Suisse a nettement augmenté.

La section répond également aux questions générales et spécifiques que posent les organisations médicales étrangères sur la formation postgraduée et continue en Suisse.

### Diplômes

La section Diplômes se charge de l'octroi de titres parmi plus de 80 titres de spécialiste et de formation approfondie. Les 14 collaboratrices de la section évaluent chaque année pas moins de 3000 demandes et plans de formation et établissent, pour chaque demande, une prise de position à l'intention de la Commission des titres qui se charge ensuite de vérifier si les conditions pour l'obtention d'un titre de spécialiste ou d'un diplôme de formation approfondie sont remplies. Les collaboratrices rédigent ensuite une décision juridiquement valable à l'intention des candidats. Elles soutiennent et conseillent également les médecins pour toute question relative aux programmes de formation, à leur cursus et à la saisie de leur formation postgraduée dans le logbook électronique. Durant l'année,



Alexandra Baptista, responsable de la section Diplôme

1687 titres de spécialiste ont été décernés (1334 en 2019).

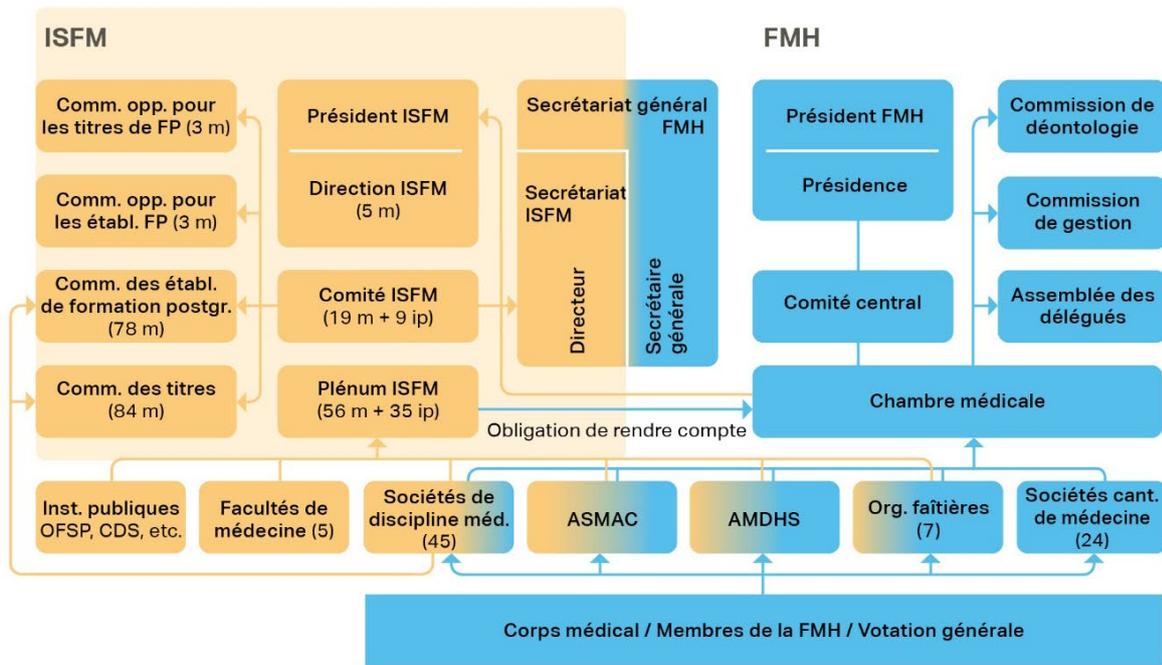
### Établissements de formation postgraduée



Renate Jungo, responsable de la section Établissements de formation postgraduée

En 2020, la Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP) a reconnu 222 nouveaux établissements (dont 148 cabinets médicaux), elle en a réévalué 333, effacé 135 de la liste des établissements reconnus (dont 42 cabinets médicaux), et rejeté 7 demandes de reconnaissance. Les établissements de formation sont généralement soumis à une procédure de réévaluation lorsque les critères de reconnaissance du programme de formation sont révisés ou lors d'un changement de responsable.

Les visites d'établissements sont un élément-clé de la procédure de reconnaissance ou de réévaluation. Un groupe d'expert-e-s se rend sur place afin d'apprécier les conditions de formation et de vérifier si le concept de formation et les critères requis sont appliqués. Il établit ensuite une recommandation à l'intention de la CEFP. En 2020, 177 établissements de formation ont fait l'objet d'une visite.



### Direction de l'ISFM

<b>Président</b> W. Bauer	<b>Vice-président</b> J. P. Keller	<b>Vice-président</b> R. Stolz	<b>Vice-président</b> G. A. Spinas	<b>Directeur</b> Ch. Hänggeli
Représentation de l'ISFM, Coordination des projets	Etablissements de form. postgraduée	Formation continue	Programmes de form. postgraduée	Resp. opérationnel, personnel, droit

### Comité de l'ISFM

#### Membres ex-officio

<b>SSMIG</b> Th. Rosemann	<b>SSMIG</b> S. Bassetti	<b>SSAR</b> M. Zalunardo	<b>SSC</b> R. Kraus
<b>SSGO</b> F. Maurer-Marti	<b>SSP</b> Ch. Rudin	<b>SSPP</b> C. Aeschbach	<b>AMDHS</b> M.-G. Schwöbel
<b>ASMACH</b> M.-C. Flynn	<b>ASMACH</b> D.-M. Jakob		

#### Facultés de médecine (Collège des Doyens)

<b>Bâle</b> R. Bingisser	<b>Lausanne</b> N. Senn	<b>Zurich</b> K. Landau
-----------------------------	----------------------------	----------------------------

#### Membres du comité élus par le plénum

<b>SSDV</b> J. Hafner	<b>SSCM</b> U. von Wartburg	<b>SSN</b> D. Wiest
<b>SSPath</b> G. Cathomas	<b>SSPneu</b> S. Stöhr	<b>NN</b>

### Hôtes permanents

<b>OFSP</b> B. Häfliger	<b>H+</b> J. Winkler	<b>CDS</b> S. Grünig	<b>IML</b> S. Huwendiek	<b>Ass. Médecine Univ. Suisse</b> J. Hodler	<b>MEBEKO</b> B. Muff	<b>MEBEKO</b> T. Cassina	
<b>Fac. médecine Berne</b> S. Windecker	<b>Fac. médecine Fribourg</b> J.-M. Annoni	<b>Fac. médecine Genève</b> P. Hüppi	<b>Fac. médecine Lugano</b> M. Bianchetti	<b>Fac. médecine Lucerne</b> R. Babst	<b>Fac. médecine St-Gall</b> S. Stöckli	<b>MEBEKO</b> N. Koch	<b>MEBEKO</b> A. Schibli

AMDHS	Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse	m, ip	membre, invité permanent	SSGO	Société suisse de gynécologie et d'obstétrique
ASMACH	Association suisse des médecins-assistant(e)s et cheffe(s) de clinique	MEBEKO	Commission fédérale des professions médicales	SSMIG	Société suisse de médecine interne générale
CDS	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé formation postgraduée	OFSP	Office fédéral de la santé publique	SSN	Société suisse de neurologie
FP	H+ Les hôpitaux de Suisse	SSAR	Société suisse d'anesthésiologie et de réanimation	SSP	Société suisse de pédiatrie
H+	H+ Les hôpitaux de Suisse	SSC	Société suisse de chirurgie	SSPath	Société suisse de pathologie
IML	Institut d'enseignement médical de l'Université de Berne	SSCM	Société suisse de chirurgie de la main	SSPneu	Société suisse de pneumologie
		SSDV	Société suisse de dermatologie et vénéréologie	SSPP	Société suisse de psychiatrie et de psychothérapie

## Comptes annuels 2020 et budget 2022

en milliers de CHF	Résultat 2020	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022
<b>Produits</b>				
Titres de spécialiste (2019 : 1'334 / 2020 : 1'687)	6'296	5'510	5'430	5'810
Titres de médecin praticien (2019 : 106 / 2020 : 147)	154	80	100	100
Formations approfondies (2019 : 207 / 2020 : 239)	360	300	300	300
Attestations d'équivalence	- 6	0	0	0
Renseignements / Plans de formation (2019 : 435 / 2020 : 385)	148	140	152	152
Réimpression de diplômes (2019 : 18 / 2020 : 25)	6	2	2	2
Taxes de recours	26	22	32	22
Taxes de certification att. formation compl.	28	30	40	35
Taxes de certification pour EFP	856	800	1'000	1'000
Taxes de certification pour reconnaissance formateur en cabinet	38	0	0	40
Visites d'accréditation d'établissements de formation	672	700	900	900
Reconnaissance des sessions de formation continue (ISFM approved)	86	60	90	90
Émoluments plate-forme de formation continue	292	250	300	300
Taxes séminaires et participation Teach the teachers	46	30	50	100
Autres recettes (2019/2020 : mandat de formation continue OFSP)	18	5	5	5
<b>Total des produits</b>	<b>9'020</b>	<b>7'929</b>	<b>8'401</b>	<b>8'856</b>
<b>Charges</b>				
<b>1. Charges pour prestations fournies</b>				
Indemnités Commission des titres (SSPP)	- 6	- 7	- 5	- 6
Indemnités ISFM (ISFM approved)	- 20	- 19	- 18	- 21
Indemnités cheffe de projet Titres de spécialiste	0	- 2	- 2	- 2
Indemnités Visites d'établissements	- 237	- 350	- 350	- 350
Frais de manifestation (location, consommations, etc.)	- 51	- 50	- 60	- 80
Diplômes de titre de spécialiste	- 44	- 45	- 30	- 25
Diplômes de formation approfondie	- 6	- 10	- 5	- 5
Frais de projets (promotion projets, Award, symposium MedEd, refonte du site internet, mise à jour de la stratégie)	- 69	- 150	- 250	- 150
Projet Plate-forme électronique de formation continue	- 24	- 200	- 200	- 200
Projet e-Logbook	- 548	- 500	- 500	- 250
Projet Enquête auprès des médecins-assistant(e)s	- 174	- 177	- 200	- 200
Projet Informatisation section EFP	0	- 87	- 100	- 350
Projet Accréditation	0	0	0	0
Projet Teach the teachers	- 64	- 100	- 100	- 200
Projet EPA	0	0	0	0
<b>Total des charges pour prestations fournies</b>	<b>- 1'241</b>	<b>- 1'697</b>	<b>- 1'820</b>	<b>- 1'839</b>
<b>2. Frais de personnel</b>				
Salaires	- 2'976	- 3'061	- 3'229	- 3'429
Indemnités Commission des titres	- 133	- 140	- 120	- 130
Indemnités ISFM (plénum / comité / expert en radioprotection / CO / EPA)	- 132	- 145	- 290	- 195
Indemnités CEFP	- 53	- 75	- 70	- 70
Indemnités Visites d'établissements	- 157	- 250	- 250	- 250

en milliers de CHF	Résultat 2020	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022
Indemnités EPA	0	0	0	- 173
Assurances sociales	- 519	- 618	- 650	- 724
Autres frais de personnel	- 65	- 78	- 84	- 84
Prestations de tiers	- 9	- 13	- 15	- 11
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>- 4'044</b>	<b>- 4'380</b>	<b>- 4'708</b>	<b>- 5'066</b>
<b>3. Autres frais d'exploitation</b>				
Entretien et réparations	- 4	- 1	- 2	- 6
Frais de véhicules et de transport	0	- 1	- 1	- 1
Administration, informatique et publicité, conseil juridique	- 42	- 34	- 81	- 59
Résultat financier	0	0	0	0
<b>Total des autres frais d'exploitation</b>	<b>- 46</b>	<b>- 35</b>	<b>- 83</b>	<b>- 66</b>
<b>4. Résultat extraordinaire</b>				
Provision (Accréditation, Projets informatiques pour la numérisation de l'ISFM)	- 1'100	0	0	0
<b>Total du résultat extraordinaire</b>	<b>- 1'100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5. Compensations internes</b>				
Prestations « achetées » à la FMH par l'ISFM et vice versa				
a) Compensations internes selon le compte de charges				
Service de traduction	- 104	- 111	- 118	- 117
Division ICT	- 257	- 381	- 406	- 404
Division Service juridique	- 286	- 320	- 375	- 375
Division Données, démographie et qualité	- 75	- 50	- 60	- 60
Autres	- 8	- 10	- 10	- 11
Moins les prestations fournies à la FMH	12	43	94	0
	<b>- 718</b>	<b>- 829</b>	<b>- 875</b>	<b>- 967</b>
b) Compensations internes selon forfaits				
Location	- 124	- 124	- 69	- 69
Matériel de bureau / Impression / Ports	- 66	- 66	- 66	- 66
Téléphone / Comptabilité	- 173	- 173	- 185	- 185
ICT	- 512	- 512	- 589	- 589
	<b>- 875</b>	<b>- 875</b>	<b>- 910</b>	<b>- 910</b>
<b>Total des compensations internes</b>	<b>- 1'594</b>	<b>- 1'704</b>	<b>- 1'785</b>	<b>- 1'876</b>
<b>Total des charges</b>	<b>- 8'025</b>	<b>- 7'817</b>	<b>- 8'396</b>	<b>- 8'846</b>
Charges	- 8'025	- 7'817	- 8'396	- 8'846
Produits	9'020	7'929	8'401	8'856
<b>Bénéfice (+) / Perte (-) d'exploitation</b>	<b>994</b>	<b>112</b>	<b>4</b>	<b>9</b>
Restitution de cotisations avant/après obtention du titre	486	450	530	530
Compensation pour restitutions	- 486	- 450	- 530	- 530
<b>RÉSULTAT</b>	<b>994</b>	<b>112</b>	<b>4</b>	<b>9</b>

Budget 2022 provisoire / sous réserve d'approbation par la Chambre médicale en automne 2021

## L'ISFM : un gage pour des médecins compétents

L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) accompagne les médecins diplômés tout au long de leur carrière professionnelle, après leur formation prégraduée. Il leur garantit une formation postgraduée et continue de haute qualité, adaptée aux besoins de la population. Depuis avril 2009, l'ISFM organise la formation médicale postgraduée et continue sur mandat de la Confédération. Alors que la première vise à former les médecins spécialistes de sorte qu'ils exercent leur activité professionnelle sous leur propre responsabilité, la formation continue a pour objectif de maintenir les compétences acquises pendant la formation pré- et postgraduée et de les actualiser en fonction de l'évolution des progrès de la médecine.

Organe autonome et indépendant de la FMH, l'ISFM réunit tous les acteurs primordiaux de la formation postgraduée et continue. Le large soutien dont il bénéficie et son lien avec les institutions publiques soulignent une volonté de transparence et contribuent dans une large mesure à sa crédibilité. Le maillage de toutes les compétences réglementaires et financières sous un seul toit garantit une mise en œuvre efficace des dispositions de formation postgraduée accréditées par la Confédération. La loi sur les professions médicales (LPMéd) délimite le cadre et le fondement sur lesquels reposent les activités de l'ISFM.



*La version brève du rapport de gestion de l'ISFM a été publiée le 21 avril 2021 dans le numéro 16 du Bulletin des médecins suisses.*

### Impressum

Édition : Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)  
Nussbaumstrasse 29  
Postfach  
3000 Bern 16  
[info@siwf.ch](mailto:info@siwf.ch)  
[www.siwf.ch](http://www.siwf.ch)

Concept et rédaction : Doris Schmutz, FMH

Infographie : Marc Siegenthaler

Traduction : Service de traduction de la FMH

Photographie : Heidi Fuchs, Medworld (première et dernière page, photo W. Bauer page 5), Adrian Moser (portraits P. Bucher, R. Jungo), Tobias Schmid (portraits Ch. Hänggeli et W. Bauer, A. Baptista, B. Linder)

ISSN: 1664-9524 (online)